LIVRET DES PARTICIPANTS

MEDCOP CLIMAT

Tanger ⵟⴰⵏⵊⴰ طنجة

2016

Une envie d'actions autour
d'une mer qui rassemble

المملكة المغربية Royaume du Maroc

جهة طنجة - تطوان - الحسيمة

RÉGION TANGER - TÉTOUAN - AL HOCEÏMA

SOMMAIRE

Introduction 3

Le bassin Méditerranéen, « point chaud » du changement climatique 4

De Paris à Marrakech : les négociations climatiques
et leurs conséquences à l'échelle de la Méditerranée 5

Engagements des États et initiatives multi-acteurs au secours du climat 7

Les acteurs du changement climatique en Méditerranée :
forces et faiblesses 12

Les financements climatiques : perspectives et réalités 14

Freins et leviers à la mise en œuvre des engagements en Méditerranée 16

Les opportunités d'action :
privilégier les partenariats entre les riverains de la Méditerranée 17

Sauvegarder le patrimoine maritime
et terrestre naturel pour un avenir durable 18

S'engager dans la transition énergétique 19

Le secteur agricole au cœur des engagements des États 20

L'engagement des villes 21

Définition des acronymes et ressources pour aller plus loin 22

Contribuez à la MedCOP Climat ! 23

Document conçu et rédigé par MOKA et ENERGIES 2050
Maquette Weber Shandwick - Photos ENERGIES 2050

MEDCOP CLIMAT
Tanger
2016

Introduction

Les acteurs des territoires et de l'économie de la Méditerranée prennent leur part pour la lutte contre les changements climatiques et pour l'adaptation.

En 1992, lors du Sommet de la Terre organisé par les Nations Unies, les pays engagés ont signé un traité international, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), en vue de réduire le bouleversement climatique global.

Depuis, chaque année, se réunissent les 196 « pays membres » ou « Parties » à la Convention annuelle, 195 pays et l'Europe. La 21e Conférence des parties (COP) qui a été accueillie à Paris à la fin de l'année 2015 a été particulièrement importante dans l'agenda diplomatique des États. Il s'agissait d'obtenir des engagements individualisés des pays, les INDC (Intended nationally determined contribution) et bien sûr, un accord international sur le climat, accepté à l'unanimité. L'ambition est insuffisante mais l'accord de Paris définit une route, en cohérence avec les ODD, Objectifs de Développement durable.

D'autres dimensions fondamentales nouvelles sont présentes dans cet accord : la place donnée à l'adaptation (priorité des pays dits en développement), la reconnaissance du rôle des « acteurs non étatiques » et particulièrement des régions et des villes, le prix du carbone, le renforcement de capacités...

Si la COP21 de Paris a été celle de la décision et de l'accord diplomatique, la responsabilité de la COP22 de Marrakech et plus encore de la MedCOP de Tanger sera celle de la mise en œuvre des décisions. Les feuilles de route et méthodes ne peuvent que s'inscrire dans une approche globale de développement durable. C'est ce qui légitime pleinement l'organisation d'une réunion des parties concernées par l'action en Méditerranée, la MedCOP Climat.

Les COP doivent désormais jeter les bases d'une nouvelle alliance mondiale : passer de la défense des intérêts de chaque pays à celle de la préservation du bien commun qu'est l'équilibre climatique global, seule garantie de la préservation de nos conditions de vie et de développement. Car nous sommes dans une période historique, celle d'une prise de responsabilité collective dans l'action, au cœur de la métamorphose d'un monde du numérique, qui cherche l'inclusion de la tradition et de la modernité, visant un développement harmonieux qui priorise le soutien à ceux qui sont déjà le plus en difficulté face à l'accès à l'eau, à l'emploi, la santé, l'éducation... C'est à cela qu'engage le Royaume du Maroc en accueillant la COP22. C'est à cela que vous invite la Région Tanger Tétouan Al Hoceima à l'échelle de ce territoire complexe qu'est la Méditerranée, en apportant votre contribution à la deuxième MedCOP Climat.

Ilyas El Omari, président du Conseil régional Tanger Tétouan Al Hoceima
Assia Bouzekry, présidente du comité de pilotage de la MedCOP Climat 2016

Le bassin Méditerranéen, « point chaud » du changement climatique

Un territoire riche et pluriel

La Méditerranée est une région du monde unique par ses spécificités historiques et géographiques, ainsi que par son patrimoine naturel et culturel. Au carrefour de trois continents, c'est une zone d'échanges multiples, d'importance stratégique mondiale. Composée de pays à niveau de revenu et de développement social très différents, c'est aussi une zone de fracture Nord-Sud. En effet, même si d'importants progrès ont été réalisés dans les pays en développement de la rive Sud depuis 15 à 20 ans, il persiste des situations d'instabilité ainsi que des inégalités importantes.

Quelles évolutions du climat dans la région ?

Le GIEC (Groupe Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) identifie le bassin Méditerranéen dans son ensemble comme une des zones particulièrement exposées au changement climatique, un des 25 « hot spots » au niveau mondial. Selon le scénario d'émissions RCP4,5 de son 5ème rapport d'évaluation, il est prévu que « d'ici 2100 les températures moyennes pourraient augmenter jusqu'à 7,5 °C et les précipitations moyennes baisser jusqu'à 60 %. En ce qui concerne le niveau de la mer, une augmentation moyenne de 0,4 à 0,5 m est projetée pour la plus grande partie de la Méditerranée. ».

Cependant, le contexte est très différent entre la partie Sud et Est du bassin et sa partie Nord. Les pays situés sur les rives Sud et Est subissent et subiront un réchauffement plus marqué : par exemple, ils devront affronter une diminution assez importante des précipitations, alors que sur la rive Nord, elles seront en augmentation.

Risques, besoins d'adaptation et d'atténuation à l'échelle méditerranéenne

Le contexte de forte croissance démographique, de ressources naturelles limitées, de moyens financiers restreints et d'impératifs sociaux de court terme réduisent significativement la capacité d'adaptation des pays d'Afrique du Nord et de ceux du Machrek[1]. Alors que, dans les pays d'Europe du Sud, où le niveau de revenu par habitant est de 3 à 5 fois supérieur et où la gouvernance environnementale figure parmi les plus développées du monde, les préoccupations sont très orientées vers la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). La Méditerranée illustre ainsi parfaitement la problématique mondiale du changement climatique et le clivage Nord-Sud.

Contribution de la zone Méditerranéenne au changement climatique

Les plus gros émetteurs d'émissions de GES sont les pays de la rive Nord de la Méditerranée (France, Italie, Espagne notamment), ainsi que la Turquie. De manière globale, les émissions de GES des pays européens riverains de la Méditerranée ont eu tendance à décroitre, notamment grâce aux engagements de l'Union Européenne dans le cadre des négociations climat.

En parallèle, les émissions des pays de la rive Sud du bassin Méditerranéen tels que le Maroc, l'Egypte, ou encore la Tunisie, ont augmenté assez rapidement, parallèlement à leur développement économique. Cette croissance devrait perdurer sur les prochaines décennies, selon les projections inscrites dans les CPDNs (Contributions Prévues Déterminées au niveau National) de ces pays (scénario cours normal des affaires).

1 Le Machrek (qui signifie « Levant » en arabe) désigne l'Orient arabe et s'oppose géographiquement au Maghreb (qui signifie « Couchant » en arabe)

De Paris à Marrakech : les négociations climatiques et leurs conséquences à l'échelle de la Méditerranée

L'Accord de Paris : un objectif mondial… à mettre en œuvre

En décembre 2015, à l'occasion de la 21ème Conférences des Parties (COP21) de la Convention Cadre des Nations-Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), un accord international sur le climat - dit « Accord de Paris » - a été obtenu. Moment historique, cet accord a réuni, pour la première fois, l'ensemble des Parties à la CCNUCC. Il doit maintenant être ratifié pour entrer en vigueur au plus tôt : le processus de signature des Parties ayant véritablement commencé en avril 2016.

Pour que l'Accord de Paris prenne effet officiellement et devienne juridiquement contraignant, il faut qu'il soit ratifié par au moins 55 des États et que ces 55 « parties » représentent au moins 55 % des émissions mondiales de GES (article 21). Mais, au-delà du processus officiel, chacun s'accorde à dire que le plus important reste à venir. En effet, certains observateurs ont regretté, dans l'Accord de Paris, l'absence de mécanismes permettant d'exercer une contrainte réelle sur les Parties ainsi que le manque de mesures concrètes pour s'assurer de la réalité des moyens de mise en œuvre qui seront mis à la disposition des pays en développement ainsi que le manque de prévisibilité du financement.

Cet accord devra donc se confronter au défi de la mise en œuvre, notamment sur le pourtour Méditerranéen. La COP22 qui se déroulera à Marrakech, en novembre 2016, devra apporter son lot d'engagements pour confirmer les décisions et les transformer en réalité. Monsieur Salaheddine MEZOUAR, Président de la COP22 a rappelé que cette conférence est une *« opportunité pour porter la voix des pays les plus vulnérables face aux changements climatiques, en particulier celle des pays africains et des États insulaires. Il est urgent d'agir devant ces enjeux liés à la stabilité et à la sécurité ».*

La MedCOP Climat de Tanger : un moment particulier pour porter la voix méditerranéenne

Dans ce contexte, la MedCOP Climat 2016, résolument tournée vers l'action, doit permettre de renforcer l'agenda climatique méditerranéen et constituer un accélérateur de mise en œuvre des solutions climatiques.

Elle s'inscrit dans la continuité de la première Conférence Climat Méditerranéenne (intitulée « MedCOP21 »), organisée à Marseille en 2015, qui avait permis d'identifier 9 grands enjeux, 36 propositions de solutions concrètes… et 151 « bonnes pratiques » élaborées par des acteurs de toute nature des deux rives, constituant autant d'exemples ou opportunités de coopération.

Parmi les propositions, d'importance et de degré d'aboutissement divers, mais toutes symboliques d'une dynamique en marche figuraient notamment :

- la tenue annuelle d'une Conférence Climat Méditerranéenne ;
- la création d'un Groupe d'Experts sur les Changements Climatiques globaux en Méditerranée (MedECC)
- la création d'une plateforme d'échange de projets, la mise en place de partenariats agriculteurs / consommateurs
- la création d'un méta cluster Méditerranéen pour le bâtiment
- la création d'un pôle de formation sur les métiers de l'eau
- la montée en puissance du fonds fiduciaire pour les aires marines protégées

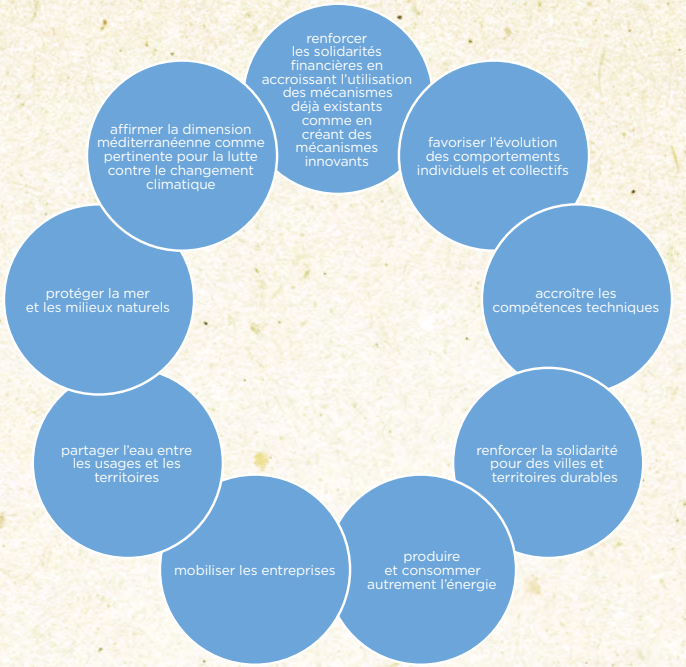

Les 9 grands enjeux définis par la MedCOP21

La MedCOP Climat de Tanger s'inscrit également dans le cadre d'une stratégie plus globale de développement durable. Au niveau international, rappelons que l'Agenda 2015 a été marqué par l'adoption des Objectifs de Développement Durable (ODD, remplaçant les OMD, Objectifs du Millénaire pour le Développement, parvenus à échéance).

Au niveau Méditerranéen, la Commission Méditerranéenne de Développement Durable (CMDD) a élaboré la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable (SMDD) 2016-2025, fruit de deux années de collaboration au sein du système du PAM (Plan d'Action pour la Méditerranée).

Notons que l'Objectif 4 de cette stratégie est exclusivement axé sur le changement climatique. Il vient faire écho à l'ODD13 (« Prendre d'urgence des mesures pour atténuer le changement climatique et ses impacts »). Il permet de faire le bilan des problèmes et des solutions envisageables face aux défis climatiques au niveau de la région Méditerranéenne.

Les objectifs de la SNDD

1. Assurer le développement durable dans les zones marines et côtières
2. Promouvoir la gestion des ressources, la production et la sécurité alimentaires au moyen de formes durables de développement rural
3. Planifier et gérer des villes méditerranéennes durables
4. Aborder le changement climatique en tant que question prioritaire pour la Méditerranée
5. Transition vers une économie verte et bleue
6. Améliorer la gouvernance en soutien au développement durable.

Engagements des États et initiatives multi-acteurs au secours du climat

Le rôle des Contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN) dans l'accord Climat de Paris

Le Protocole de Kyoto - signé sous l'égide de la CCNUCC en 1997 et entré en vigueur en 2005, visant à réduire les émissions de GES, notamment des pays industrialisés - a été une étape historique dans la lutte contre le changement climatique. Néanmoins, sa mise en œuvre n'a pas tenu toutes ses promesses et la seconde période d'engagement qui devait couvrir un ensemble plus large de pays, n'a pas reçu le soutien escompté (échec de la signature d'un nouvel accord chiffré lors de la COP15, en 2009 à Copenhague).

La CCNUCC a alors dû repenser sa façon d'aborder le processus de négociations. À travers des Contributions Prévues Déterminées au niveau National (CPDN), les États ont élaboré leurs engagements et les ont communiqués au Secrétariat de la CCNUCC tout au long de l'année 2015.

L'approche CPDN a ainsi joué un rôle majeur dans la conclusion d'un accord à Paris, en « balisant le terrain » et en montrant jusqu'où chacun était disposé à aller. Elle a permis aux pays en développement et/ou en transition de s'engager eux aussi, mais sur une base volontaire, à prendre des mesures pour un développement plus sobre en carbone, tout en considérant leurs objectifs d'adaptation et leurs priorités de développement.

L'accord de Paris précise dans son article 4, que les CPDNs devront être remplacées par les CDNs (Contributions Déterminées au niveau National)... qui devront se transformer en plans d'action concrets. Cette mutation des CPDNs en CDNs est au cœur des travaux en cours.

Il est à noter, cependant, que la somme des engagements reçus par la CCNUCC pour la COP21 dans les CPDNs ne permet pas en l'état de limiter le niveau de réchauffement climatique en deçà du seuil de 2°C... Une évaluation de la contribution des CPDNs de la CCNUCC, parue en mai 2016, montre ainsi un excédent d'émissions d'en moyenne 8,7 GtCO2e en 2025 et de 15,2 GtCO2e en 2030 par rapport à une trajectoire compatible avec une hausse des températures de 2°C maximum d'ici 2100.

Secteurs couverts par les CPDNs

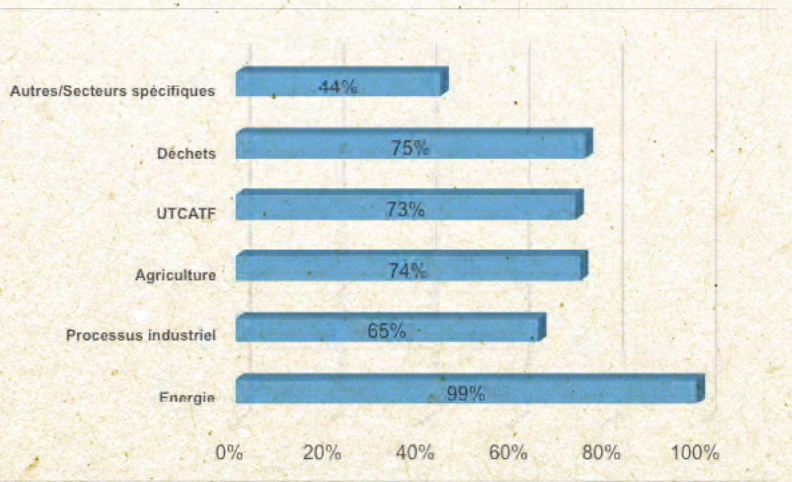

Les engagements des États du bassin Méditerranéen

Les pays de la région Méditerranéenne ont tous présenté leur CPDNs hormis la Syrie et la Palestine, pour des questions géopolitiques. La mise en œuvre passera par une coopération étroite entre Etats : les pays du Sud ont notamment fourni des objectifs conditionnés à un support technique et financier de la part des pays du Nord. Le tableau ci-dessous résume les engagements inscrits dans les CPDN des différents pays Méditerranéens, ainsi que les besoins en financement associés.

Pays	Secteurs d'atténuation	Période de mise en œuvre	Détail des engagements inconditionnels	Conditionnel	Financement	Adaptation
ALGÉRIE	Energie, Foresterie, Habitat, Transport, Industrie et Déchets	**2020-2030**	Réduction des émissions de GES de 7% par rapport à un scénario cours normal des affaires (BAU). Part des EnR à 27% de la production	22% de réduction des GES soumis à conditionnalités	Conditionnalités incluent besoins de financement, transfert de compétences et technologies. Bas de données chiffrées.	A pour objectif de développer un plan national d'adaptation dans un ensemble de secteurs (écosystèmes, agriculture, santé, gestion de l'eau...)
EGYPTE	Agriculture, Déchets, Processus Industriels, Pétrole et Gaz naturels	**2020-2030**	Pas d'engagements chiffrés indiqués dans la CPDN		Programme d'atténuation évalué à 73 Milliards USD pour la période 2020-2030	Mesures d'adaptation dans les domaines des zones côtières, des ressources en eau et de l'irrigation, du secteur agricole, de la santé, du tourisme ou encore de l'énergie
ISRAEL	Energie, Transport, Déchets, Industrie	**2016-2030**	Réduction des émissions de gaz à effet de serre par habitant de 26% par rapport à 2005 Réduction de la consommation énergétique de 17% par rapport à un scénario BAU Part des énergies renouvelables dans production électrique à 17%			Etape finale d'élaboration du plan d'adaptation
JORDANIE	Energie, Transport, Déchets, Industrie, Eau, Agriculture	**2015-2030**	Réduction d'émissions de 1,5% comparé à un scénario BAU d'ici à 2030 11% d'EnR dans le mix énergétique d'ici 2025	Au moins 12.5% supplémentaires de réduction des émissions d'ici 2030 (soit 14% au total)	5.7 milliards USD pour le programme conditionnel dont 542 millions sur fonds nationaux	Actions dans les domaines de l'eau, de la santé, de l'environnement, de l'agriculture, du développement durable
LIBAN	Energie, Transport	**2020- 2030**	Réduction de 15% des émissions GES par rapport à scénario BAU 15% de la demande énergétique d'EnR 3% de réduction de la demande comparé à un scénario BAU	Réduction de 30% comparé à scénario BAU 20% de la demande provient d'EnR 10% de réduction de la demande		Stratégie de développement durable en préparation, met en avant l'adaptation. Actions prévues dans biodiversité, Forêts et Agriculture, Eau.
MAROC	Energie, Procédés industriels, Agriculture, Déchets, Utilisation des Terres, leur Changement et la Forêt.	**2030**	Réduction de 13% des émissions de GES en 2030 comparé au scénario BAU 42% de la production électrique à partir d'EnR d'ici 2020	Réduction additionnelle de 19% des émissions - objectif global 32%	45 Milliards USD dont 35 Milliards conditionnés notamment à l'accès à de nouvelles sources de financement.	Stratégie intégrée multisectorielle. Le Maroc a consacré 64% de son budget climatique à l'adaptation entre 2005 et 2010. Besoins évalués par exemple pour le Plan d'Investissement Vert à 2,5milliards USD
TUNISIE	Energie, Procédés industriels, Agriculture, Forêts et autres utilisations des Terres et déchets	**2015-203**0	Baisse de 13% de l'intensité carbone (par unité de PIB) de l'économie Tunisienne en 2030 comparée à l'année 2010	Baisse de 28% supplémentaire (soit 41%) de l'intensité carbone 2030 / 2010.	17,4 milliards USD dont 85% pour le secteur énergie. 90% doit provenir de financement extérieur. Besoins identifiés en formation des acteurs, renforcement institutionnel, etc. estimés à 523 millions	1,9 milliards USD nécessaires pour financer adaptation dans domaines Eau et littoral, écosystème, agriculture ou tourisme.
TURQUIE	Energie, Transport, Bâtiments et infrastructures urbaines, Agriculture, Déchets, Foresterie	**2015-2030**	Réduction de 21% des émissions de GES par rapport à un scénario de cours normal des affaires			
UNION EUROPÉENNE	Energie, processus industriels, Agriculture, Déchets, AFOLU	**2020-2030**	40% de réduction des émissions de GES d'ici 2030 par rapport à 1990			

Un foisonnement d'initiatives...
pour compléter les engagements des États

La mobilisation des acteurs non étatiques a été encouragée par un Plan d'Actions Lima-Paris (LPAA – Lima Paris Action Agenda). Cette initiative a eu un succès massif, avec le lancement de plus de 70 grandes initiatives coopératives regroupant près de 10 000 acteurs issus de 180 pays.

Carte des villes engagées sur la Plateforme Nazca

La création de la Plateforme Nazca a permis de faciliter l'information et le suivi des initiatives du LPAA. Lancée en 2014 par la présidence péruvienne de la COP20, elle est la zone des acteurs non-étatiques pour l'action climatique. Elle enregistrait 11 615 actions à la date du 20 juin 2016, dont un certain nombre impliquant ou provenant de la zone Méditerranéenne, à des degrés variés : la Turquie, par exemple, comptait 25 acteurs impliqués au sein d'actions coopératives et 73 actions individuelles. À titre de comparaison, les acteurs Tunisiens n'étaient impliqués que dans une seule action coopérative.

L'analyse de la Plateforme Nazca au 28 juin 2016, montre que les initiatives les plus représentées par les pays du Sud et de l'Est du bassin méditerranéen sont notamment :

- « Low-Carbon Sustainable Rail Transport Challenge », (http://www.un.org/climatechange/summit/wp-content/uploads/sites/2/2014/07/TRANSPORT-Action-Plan-UIC.pdf)
- « Caring for Climate », (http://caringforclimate.org)
- « Compact of Mayors » (http://www.compactofmayors.org)
- « Covenant of Mayors », (http://www.covenantofmayors.eu)

Ces différentes initiatives des acteurs non-étatiques sont amenées à jouer un rôle important, pouvant contribuer à réduire les émissions de GES pour 2030 à hauteur de 6 à 11 GtCO2, qui viendrait compléter les réductions apportées par les CPDNs. Les émissions enregistreraient un pic d'ici 2020 et seraient plus proches de la trajectoire des 2°C, tout en étant insuffisantes pour se placer sur une trajectoire de 1,5°C, comme le préconise l'Accord de Paris.

Évolution des émissions en fonction des engagements, comparés à une trajectoire compatible avec les 2°C

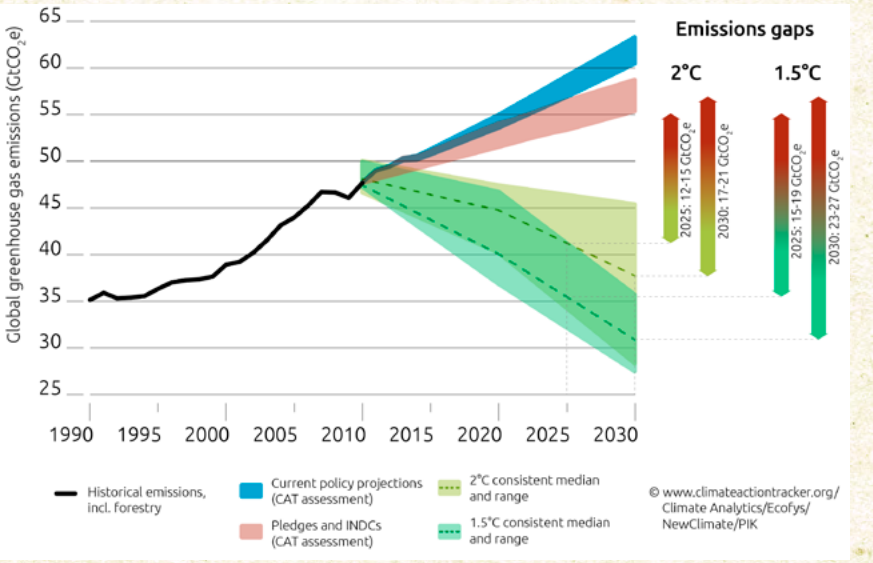

Source : Oeko, Institute for Applied Ecology

Les acteurs du changement climatique en Méditerranée : forces et faiblesses

Pour faire face aux enjeux globaux posés par le changement climatique, une mobilisation de l'ensemble des acteurs est nécessaire, qu'ils soient étatiques (avec les CPDNs) ou non-étatiques, à un niveau global ou à un niveau régional ou local. Cette réalité est à l'origine de la mise en place de la MedCOP Climat en Méditerranée, qui constitue l'opportunité de réunir les acteurs méditerranéens impliqués dans des questions liées au changement climatique ou les problématiques connexes.

Un foisonnement d'acteurs, intervenant sur une multitude d'initiatives

En Méditerranée, les acteurs mobilisés sur les questions de changement climatique ou connexes sont foisonnants, que ce soient des organismes internationaux, des organismes régionaux, des acteurs de la société civile, des centres de recherche et universitaires, des institutions publiques, des villes, etc.

Ce foisonnement d'acteurs couvre une multitude de programmes sectoriels et d'initiatives à vocation transversales. Citons, par exemple, dans le domaine de l'eau le Système Euro-Méditerranéen d'Information sur les savoir-faire dans le Domaine de l'Eau (SEMIDE), plateforme méditerranéenne de connaissance sur l'eau, ou encore l'Institut Méditerranéen de l'Eau (IME) qui réunit plus de 90 membres étatiques et non-étatiques.

Le même foisonnement se retrouve dans les thématiques clés de l'énergie, des villes, du bâtiment, de l'agriculture, du genre, de la préservation de l'environnement ou encore des migrations, mais également au niveau du financement et de l'accompagnement à la mise en œuvre des politiques...

Mais, ce qui devrait être une richesse crée parfois de la compétition entre acteurs et induit la multiplication d'actions aux périmètres d'intervention thématiques et géographiques parfois similaires. Pour répondre aux enjeux du changement climatique, il est urgent de travailler sur agenda commun pour mutualiser les compétences et les résultats, au service d'une Méditerranée partagée. Pour cela, un certain nombre de réseaux se sont déjà constitués.

La force d'un fonctionnement en réseaux

La mise en réseau opérationnelle contribue à décloisonner les initiatives pour tendre vers une mutualisation des défis à relever. Elle permet également de réduire les disparités qui existent entre pays du Nord et pays du Sud, en favorisant le transfert de capacités financières ou techniques, toujours dans une logique de coûts-bénéfices partagés.

L'UpM : forum régional de dialogue et de coopération

L'Union pour la Méditerranée (UpM), réunit 28 États membres de l'Union européenne et 15 pays du Sud et de l'est de la Méditerranée. Elle agit en tant que cadre pour le dialogue politique et l'échange d'idées, d'expériences et de meilleures pratiques concernant les projets entre les gouvernements, les institutions internationales clés et les structures de coopération.

Le Groupe d'experts de l'UpM sur le changement climatique (UfMCCEG) a été créé en 2014 pour servir de plateforme régionale de dialogue, démontrant la manière dont un système complet d'initiatives, de programmes et de structures pertinents peut être constitué pour créer des synergies, tout en incluant les différentes parties prenantes, le secteur privé et plusieurs niveaux de gouvernance.

Une opportunité à saisir pour un agenda commun

Le paysage des acteurs en Méditerranée est une force, même si le jeu de ces acteurs peut parfois s'avérer complexe à décrypter. Les acteurs méditerranéens doivent trouver les moyens de se rassembler autour d'une approche systémique, afin de servir un agenda commun pour la Méditerranée, lui-même dicté par un agenda climatique devenu incontournable.

Au-delà du programme commun qui existe politiquement, une formidable opportunité se présente pour développer une vision stratégique « climato-développement » partagée, réunissant l'ensemble des acteurs. C'est dans cette perspective que la MedCOP Climat revêt une importance particulière.

A l'ensemble des parties prenantes s'offre ainsi une opportunité à saisir, celle de créer collectivement le futur agenda régional multi-acteurs pour l'avenir de la Méditerranée, grâce à une coopération régionale renforcée.

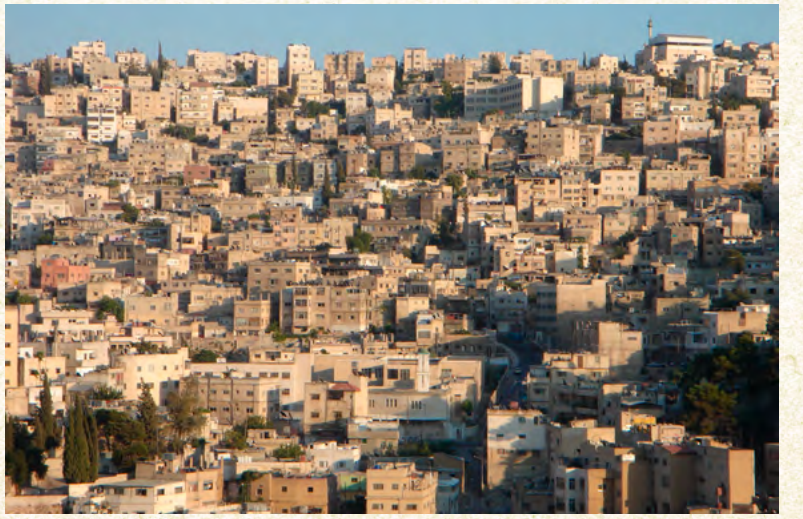

Amman Jordanie Stephane POUFFARY ENERGIES 2050

Les financements climatiques : perspectives et réalités

Transformer les engagements en réalités

À côté des engagements de réduction d'émissions de GES des pays, des engagements ont été également pris en termes de financement. Mais ceux-ci doivent encore être matérialisés, rendus disponibles et mesurés en termes d'efficacité. La COP22 de Marrakech, en novembre, représente une opportunité unique pour définir et détailler les instruments de mise en œuvre de l'Accord de Paris.

100 Mds $ par an pour le climat ?

L'article 9 de l'Accord de Paris précise que « les parties à l'UNFCCC doivent fournir les ressources financières pour assister les pays en développement.... ». Mais l'objectif de mobiliser USD 100 milliards par an n'est mentionné qu'en préliminaire des documents officiels. En effet, les pays industrialisés ne souhaitaient pas voir cet objectif devenir contraignant afin de leur permettre de moduler leurs contributions en fonction des situations budgétaires nationales. Ceci était d'ailleurs une des lignes rouges des négociations pour les pays développés.

Les instruments financiers existants

Une partie de ces USD 100 milliards par an devant être mobilisés dans le cadre des négociations climat, seront destinés au Fonds Vert... qui n'a pas pour objet d'utiliser la totalité de ces fonds. Le Fonds Vert, annoncé en décembre 2009 lors de la conférence de Copenhague (COP 15), est destiné à soutenir des projets ayant pour objectif de diminuer les émissions de GES, de lutter contre la déforestation et de prendre des mesures d'adaptation aux conséquences du réchauffement climatique.

On citera également, le Fonds Mondial pour l'Environnement (GEF -Global Environment Fund-) créé en octobre 1991, ou encore le Fonds d'Adaptation, créé en 2001 afin de soutenir la mise en œuvre du Protocole de Kyoto. Les dernières estimations font état d'un total disponible de USD 145-150 millions pour ce dernier fonds : des sommes en augmentation, mais encore loin de pouvoir couvrir les besoins des pays en développement.

Les évolutions récentes

Dans le cadre de l'Accord de Paris, un certain nombre d'évolutions sont notables. Par exemple, il est aujourd'hui acté que 50% des financements du Fonds Vert seront alloués à l'adaptation, dont la moitié sera réservée en priorité aux pays les plus vulnérables. Par ailleurs, un certain nombre de principes indirectement liés au financement tels la MNV (Mesure, Notification et Vérification) et la transparence devraient contribuer à faciliter la mobilisation de financements climat. Enfin, la participation des acteurs non-étatiques représente une autre évolution majeure.

Point d'étape 2014 : un peu plus de 60 % de l'objectif fixé

Un rapport de l'OCDE[2] estime qu'en 2014, 61.8 milliards USD de fonds publics et privés ont été mobilisés par les pays développés pour l'appui d'actions climatiques dans les pays en développement afin de remplir les engagements pris à Cancun en 2010. Ce chiffre est en progression de 18% par rapport aux 52,2 milliards USD mobilisés en 2013. Parmi ces financements, plus de 70% des fonds ont été apportés par des financements multilatéraux et bilatéraux (période 2013-2014) : un progrès significatif vers l'objectif de 100 milliards USD d'ici 2020. Enfin, il est aussi intéressant de noter que 11% des financements climat en 2013 ont été assurés par des flux Sud-Sud.

Marrakech et après...

Malgré ce foisonnement de fonds plus ou moins récents et la montée progressive vers l'objectif des USD 100 milliards par an, il faut souligner que la totalité des fonds destinés aux actions pour lutter contre le changement climatique ne représente qu'une infime partie des financements classiques et de l'activité économique au niveau mondial.

La COP22 de Marrakech représente dans ce cadre une occasion unique de passer à l'action. Elle doit servir à définir les besoins concrets et les modalités de mise en œuvre à court terme, en apportant des avancées sur :

- la mise en œuvre du Fonds Vert et son financement ;
- l'équilibre entre le niveau d'exigence des actions de MNV (Mesurer, Notifier, Vérifier) et leur coût, ainsi que les délais impliqués ;
- le besoin des Pays en Voie de Développement (PVD) pour la mise en œuvre de leurs propres réformes

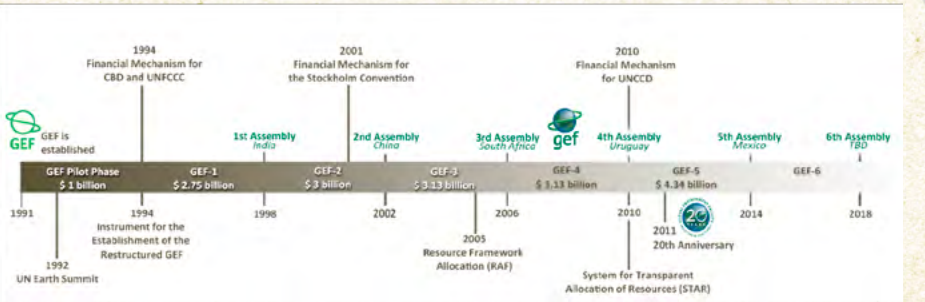

Fonds GEF

2 "Climate Finance in 2013-14 and the USD 100 billion goal"; octobre 2015; OCDE.

Freins et leviers à la mise en œuvre des engagements en Méditerranée

Une dichotomie persistante entre pays du Nord et du Sud

En 2010, si les États méditerranéens représentaient 11,5% du PIB mondial, le revenu moyen par habitant dans les pays du Sud et de l'Est (environ 6 000 dollars US) était encore 4,6 fois inférieur au revenu moyen des pays de l'Union européenne riverains à la Méditerranée. Et, en 2015, la pauvreté touchait encore 65 millions de personnes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

En revanche, les taux de croissance des pays du Sud et de l'Est du bassin Méditerranéen, plus élevés que ceux de l'Union Européenne, sont porteurs d'améliorations significatives dans les indicateurs sociaux de l'Indice de Développement Humain (IDH). Mais, cette croissance masque aussi souvent une détérioration du capital naturel. Or, les activités basées sur les ressources continuent d'être prépondérantes dans le développement économique, social et politique des régions méditerranéennes.

Le besoin d'une véritable stratégie régionale intégrée

En pratique, une stratégie intégrée de la Région méditerranéenne devrait se concentrer sur les défis communs nécessitant une réponse collective immédiate. Car, à l'évidence, nul pays ne saurait apporter une réponse individuelle, du fait du caractère régional des leviers d'actions. Dans ce sens, le paysage institutionnel de la région Méditerranéenne se caractérise déjà, heureusement, par la mise en place d'initiatives régionales basées sur des collaborations renforcées entre les rives Sud et Nord de la Méditerranée : par exemple, l'Union pour la Méditerranée (UpM) ou encore l'initiative Horizon 2020 pour dépolluer la mer Méditerranée d'ici 2020.

Quelles perspectives de renforcement de capacité en Méditerranée ?

La région Méditerranéenne se caractérise par la multitude d'acteurs fortement mobilisés avec un très haut niveau d'expertise, un foisonnement d'initiatives nationales, avec des capacités différentes selon les structures, mais aussi selon qu'elles proviennent des pays du Nord et du Sud... Le renforcement des capacités régionales au niveau Méditerranéen doit donc être fonction des capacités de chacun. Les pays de la rive Nord doivent se mobiliser, pour fournir aux pays de la rive Sud et Est une aide concertée, réelle et inscrite dans la durée afin de voir émerger une synergie des acteurs vers un renforcement des capacités réel au niveau régional.

Les leviers de la coopération en Méditerranée : vers une centralisation des efforts

Aujourd'hui l'exigence de mise en œuvre des engagements des États (CPDNs/CDNs) impose :

- la mise en place d'indicateurs pour corréler les objectifs et les stratégies annoncées.
- un impératif de transparence nécessaire au processus. L'approche MNV (Mesure, Notification et Vérification) est donc centrale et doit être pleinement associée au processus de mise en œuvre des CDNs.

Au niveau global, l'exemple des CPDNs et de la centralisation des efforts à travers la soumission des contributions, mais aussi et surtout le processus MNV témoignent de l'importance de l'intégration pour répondre aux défis globaux auxquels nos sociétés sont confrontées. En Méditerranée, cette affirmation est toute aussi réelle.

Les opportunités d'action : privilégier les partenariats entre les riverains de la Méditerranée

La démultiplication des partenariats est indispensable pour permettre le renforcement des capacités de tous, pour une meilleure résilience des pays et de leurs infrastructures, ainsi que pour la mise en œuvre de mesures d'atténuation et d'adaptation réalisées en fonction des besoins. Le renforcement des partenariats vise également à l'implication, au soutien et aux contributions substantielles de toutes les parties prenantes pour rendre opérationnelles les initiatives locales et nationales, ainsi que pour l'émergence d'une visibilité régionale.

Ainsi, dans le domaine de la transition énergétique, les acteurs de la région méditerranéenne innovent afin de mobiliser de nouvelles sources de financements. Par exemple, le projet Synergie Solaire, qui veut répondre aux questions légitimes des pays du Sud, est un mécanisme de fonds de dotation créé en 2010. Ce partenariat regroupe plus de 120 entreprises du solaire en France et a permis de récolter en 4 ans 540 000 euros de soutien pour des ONGs, sous forme de mécénat financier ou de mécénat de compétence. Ce projet rentre dans l'ambition de l'ONU visant à promouvoir l'accès universel à une énergie propre, dans le cadre du programme des Objectifs de Développement Durable pour l'Après-2015 (ODD7).

D'un point de vue plus général, la Stratégie Méditerranéenne de Développement Durable 2016-2025 vise un certain nombre de coopérations stratégiques prioritaires, à mettre en œuvre au sein de la Méditerranée. Dans ce cadre, le Plan Bleu (http://planbleu.org), à la fois observatoire de l'environnement et du développement durable et centre d'analyse systémique et prospective, a organisé un premier atelier régional « Comment mesurer la mise en œuvre de la SMDD 2016-2025 ? » les 30 et 31 Mars 2016 à Saint Laurent-du-Var en France. Il a réuni décideurs méditerranéens, parties prenantes et experts, afin de définir un processus régional pour le suivi de la mise en œuvre de la SMDD, en lien avec l'adaptation des ODD à la région méditerranéenne.

Estimation de la BEI des besoins pour les 10 prochaines années pour la rive Sud de la Méditerranée

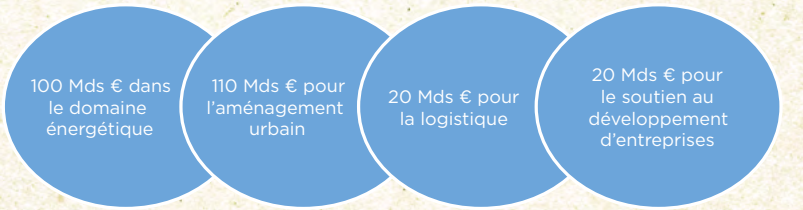

Sauvegarder le patrimoine maritime et terrestre naturel pour un avenir durable

Préserver la biodiversité maritime et littorale

La Convention sur la biodiversité biologique fixe comme objectif de constituer un réseau cohérent et complet d'aires marines protégées (AMP). La Mer Méditerranée compte plus d'une centaine d'AMP, qui jouent un rôle primordial dans la protection de la biodiversité marine. Dans cette perspective régionale, des réseaux d'acteurs se mettent en place, comme, par exemple, le réseau MedPAN qui appuie les gestionnaires d'AMP dans leur action face aux changements climatiques.

Stopper la dégradation des forêts

Considérant l'explosion démographique de la région Méditerranéenne (près de 500 millions d'habitants aujourd'hui), les forêts restent une ressource primordiale d'un point de vue socio-économique. Mais, d'après l'organisme Silva Mediterranea de la FAO (Food and Agriculture Organisation), les forêts méditerranéennes sont confrontées à des pressions exacerbées et croissantes, témoignant de l'urgence de « développer des mécanismes financiers, tels que les paiements pour services écosystémiques, la REDD+, ainsi que des mécanismes de compensation afin d'inverser la tendance en matière de dégradation ». De manière concrète, il est prévu de mener des actions urgentes pour une nouvelle planification opérationnelle pour le Partenariat de Collaboration sur les Forêts Méditerranéennes (PCFM), mais également sur les Fonds Forestiers Nationaux (FFN) afin de favoriser la préservation des forêts.

Protéger des réserves d'eau douce limitées et en danger

La Méditerranée abrite 60 % de la population mondiale « pauvre en eau », avec moins de 1000 m3 /hab/ an. 20 millions de Méditerranéens n'ont pas accès à l'eau potable, essentiellement dans les pays du Sud et de l'Est. D'après le Plan Bleu, on pourrait assister à « une diminution probable des ressources en eau de 30 à 50 % et un doublement des prélèvements en eau d'ici 2050 ». Or, la mise en œuvre de stratégies et de politiques nationales d'adaptation reste une problématique récente. Pour la plupart des pays, des besoins importants subsistent pour améliorer leurs connaissances sur les impacts hydrologiques, afin de permettre l'identification des mesures d'adaptation adéquates.

Bab al-Bahr Rabat Sale (Maroc) Crédit ENERGIES 2050

S'engager dans la transition énergétique

La région Méditerranéenne connait une forte pression démographique, avec un impact évident sur sa consommation énergétique. D'ici 2030, la demande en énergie pourrait augmenter de 40% et 42 millions bâtiments nouveaux pourraient être construits. Par ailleurs, la consommation énergétique de la région demeure principalement basée sur les énergies fossiles (90 % en 2013). Les pays Méditerranéens doivent donc s'engager dans la transition énergétique, d'autant que la région bénéficie d'un potentiel – à ce jour largement inexploité - d'amélioration de son efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables.

Ferme éolienne Zafarana_Egypte - Crédit : ENERGIES-2050

Réduire la demande d'énergie

Dans le rapport[3] sur les perspectives d'évolution de l'énergie en Méditerranée (MEDENER, OME, ADEME, 2016), le scénario sur la transition énergétique en Méditerranée à l'horizon 2040, comparé à un scénario dit « conservateur », indique qu'une réduction de 30% de la demande d'énergie primaire pourrait être réalisée : 22% pour le Nord de la Méditerranée et 34% pour le Sud.

Toujours selon ce scénario sur la transition énergétique, la part des énergies fossiles dans le mix énergétique pourrait diminuer de 7% entre 2013 et 2040, même si le pétrole restera la source d'énergie dominante. Et les énergies renouvelables pourraient devenir la deuxième source d'énergie en 2040 avant le charbon et le gaz naturel. En 2040, la part des énergies fossiles s'établirait ainsi à 64% (contre 76% actuellement) et les énergies renouvelables représenteraient alors 27% du mix énergétique (contre seulement 11% aujourd'hui).

Le Scénario de Transition énergétique en Méditerranée à l'horizon 2040 :

- réduire de 30% la demande d'énergie primaire et de 23% la consommation d'énergie finale.
- Augmenter à 27% la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique de la région, pour devenir la première source de production d'électricité.
- éviter 200 GW d'infrastructures additionnelles de production d'énergie à partir des énergies fossiles.
- Diminuer les émissions de CO2 de 38%.

3 MEDENER (Mediterranean Association of the National Agencies for Energy Conservation), de l'OME (Observatoire Méditerranéen de l'Energie) et de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie)

Le secteur agricole au cœur des engagements des États

Les différents secteurs agricoles (cultures, élevage, pêche et aquaculture, forêts, etc.) contribuent dans une large mesure aux émissions de GES, et figurent parmi les secteurs les plus vulnérables aux changements climatiques, Des actions d'atténuation et d'adaptation sont donc primordiales pour protéger les économies et renforcer la sécurité alimentaire et l'alimentation.

Agriculture : vulnérable aux changements climatiques

Les différents secteurs agricoles occupent ainsi une place de choix dans les engagements des États (CPDNs) : 94% des pays les ont inclus dans leurs contributions visant l'atténuation et/ou l'adaptation.

En moyenne, 80 % des États considèrent que l'agriculture et/ou l'UTCATF (Utilisation des Terres, Changement d'Affectation des Terres et Foresterie) sont un moyen d'atténuation. Le taux s'élève à 95% pour les Pays en Développement (PED) et pour les Pays les Moins Avancés (PMA).

Et, concernant l'adaptation, les secteurs agricoles sont la priorité absolue dans les CPDNs. Parmi les 130 pays qui incluent une section sur l'adaptation dans leur CPDN, 95 % font référence aux cultures et à l'élevage, tandis que 83 % mentionnent les forêts et 46% la pêche et l'aquaculture. On peut noter également que sur ces 130 Etats, 95% sont des PMA ou des PED (34% et 61% respectivement).

Synergies et co-avantages

109 pays font référence aux secteurs agricoles, à la fois en termes d'atténuation et d'adaptation : un indicateur du potentiel de création de synergies atténuation-adaptation dans ces secteurs. 31 pays font ainsi référence à des concepts comme le « Climate-Smart Agriculture » (77% d'entre eux sont des pays d'Afrique sub-saharienne). Enfin, près de 30% des pays mentionnent les co-bénéfices sociaux, économiques et environnementaux de l'agriculture (en particulier développement rural et santé, réduction de la pauvreté et création d'emplois, et conservation des écosystèmes et de la biodiversité) .

L'engagement des villes

A l'échelle mondiale, les villes consomment 60 à 80 % de l'énergie utilisée et produisent plus de 70 % des émissions de GES de la planète. Selon un rapport du C40 Cities Climate Leadership Group, la capacité de réduction des émissions mondiales dans les espaces urbains serait de 3,7 milliards de tonnes CO2e/an d'ici 2030, soit ¼ des réductions nécessaires pour atteindre l'objectif de 2°C d'ici la fin du siècle. Toutefois, les financements à mobiliser sont considérables : 6 000 milliards de dollars par an, selon le programme LoCal – Climate Finance for Cities lancé en 2015 par Climate-KIC.

Des réseaux de villes se sont mis en place, avec des programmes d'actions spécifiques, afin de répondre aux défis du changement climatique et de la transition énergétique. En 2008, la Commission européenne a lancé la « Convention des Maires pour le climat et l'énergie ». Ce mouvement rassemble des milliers d'autorités locales et régionales, qui se sont engagées à réduire leurs émissions de CO2 de 40 % au minimum d'ici 2030.

L'initiative « Mayors Adapt » a, elle, été lancée en 2014. A la fin de l'année 2015, les deux initiatives ont été regroupées pour former la nouvelle Convention des Maires pour le climat et l'énergie. Les objectifs 2030 de l'UE y ont été ajoutés, ainsi qu'une approche intégrée sur l'atténuation du changement climatique et sur l'adaptation.

Les réseaux au niveau Méditerranéen

MedCities est un réseau de villes de la région Méditerranéenne crée en 1991. C'est le METAP (Mediterranean Environmental Technical Assistance Program) qui est à l'initiative de ce projet dont l'objectif est de promouvoir un développement urbain durable. MC3-Network (Mediterranean Cities and Climate Change) vise à établir un réseau d'institutions sur le pourtour Méditerranéen afin de dresser un état de l'art des connaissances et mesures à l'interface entre changement climatique et urbanisme.

Deux projets stratégiques européens du programme MED ont bénéficié du soutien financier de l'UE en Méditerranée:

- ELIH-Med (Energy Efficiency in Low-Income Housing in the Mediterranean) pour la rénovation énergétique de 300 logements, et l'installation de 135 compteurs intelligents
- MARIE (Mediterranean Building Rethinking for Energy Efficiency Improvement) qui a conduit à l'émergence d'une « plateforme de la rénovation énergétique de l'habitat »

Centrale solaire thermodynamique Thémis - Pyrénées-Orientales - France - Crédit : ENERGIES 2050

Liste des Acronymes

BEI : Banque Européenne d'Investissement
CCNUCCC : Convention Cadre des Nations-Unies sur les Changements Climatiques
COP : Conference of Parties (CdP Conférence des Parties en français)
CPDN : Contribution Prévue Déterminée au Niveau National
CDN : Contribution Déterminée au Niveau National
GEF : Global Environment Fund
GIEC : Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'évolution du Climat
MEDENER : Mediterranean Association of the National Agencies for Energy Conservation
OME : Observatoire Méditerranéen de l'Energie
PAM : Plan d'Action pour la Méditerranée
PNUE : Programme des Nations-Unies pour l'Environnement
RCP : Representative Concentration Pathways
SMDD : Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable
UPM : Union pour la Méditerranée

Principales sources et liens intéressants :

CCNUCC, 2016, Aggregate effect of the intended nationally determined contributions: an update Synthesis report by the secretariat
http://unfccc.int/resource/docs/2016/cop22/eng/02.pdf
CCNUCC, 2016, Texte intégral de l'Accord de Paris
http://unfccc.int/resource/docs/2015/cop21/fre/l09r01f.pdf
IPEMED, 2016, Bilan 2006-2016 : Construire la Méditerranée de demain
http://www.ipemed.coop/adminIpemed/media/fich_article/1466162099_crea-ipemed-bilan2016-fr-bd-1p-juin-2016.pdf
MEDENER, OME et ADEME, 2016, La transition énergétique en Méditerranée, scénario 2040
Plan Bleu, 2016, Révision de la SMDD – Nouvelles en bref pour les Parties prenantes numéro3
http://planbleu.org/sites/default/files/upload/files/SMDD_Nouvelles_en_bref_3_mars2016.pdf
PNUE/PAM, 2016, Stratégie Méditerranéenne pour le développement durable 2016-2025
http://planbleu.org/sites/default/files/publications/smdd_2016-2025.pdf
Région PACA, MedCOP21, 2015, Agenda Positif Méditerranéen
http://www.MedCOP21.com/doc/MEDCOP21_agenda_positif_FR.pdf
Silva Mediterranea, 2016, Bulletin du 23 mars 2016
http://www.fao.org/forestry/43821-086ccf93e6b7eb76a46a1a15f8cd0e19b.pdf

Sites internet :

Union pour la Méditerranée : http://ufmsecretariat.org/fr/who-we-are
Réseau pour la Méditerranée (M3C) : http://mc3.lped.fr/A-propos
Convention des Maires pour le climat et l'énergie : http://www.conventiondesmaires.eu/index_fr.html
Forum euroméditerranéen des instituts de Sciences économiques : http://www.femise.org/
MedCités : http://www.medcities.org
Système Euro-Méditerranéen d'Information sur les savoir-faire dans le Domaine de l'Eau : http://www.semide.net/
Institut méditerranéen de l'eau : www.ime-eau.org

Contribuez à la MedCOP Climat !

L'organisation d'une nouvelle MedCOP Climat en 2016 et surtout la logique d'implémentation de conférences successives va permettre l'expression d'une voix climatique de la Méditerranée dans les rendez-vous internationaux. Ses objectifs sont très opérationnels, favorisant l'échange, la discussion et la diffusion des initiatives locales et régionales : l'événement doit illustrer les opportunités qu'offre la lutte contre le changement climatique et doit contribuer, par des propositions concrètes et partagées, à la construction d'une Méditerranée de projets. C'est à un espace de partage et surtout d'action qu'incite le projet. Si les bases d'un agenda Méditerranée ont été définies à Marseille en juin 2015, c'est bien l'esprit de la création d'une véritable feuille de route à l'échelle de la Méditerranée, en cohérence avec les grandes initiatives mondiales post COP21, qui est l'objectif des MedCOP. Les engagements des pays ont été complétés en 2016 par plus de 14 000 engagements d'entreprises et de pouvoirs locaux – villes et régions - sur la plateforme Nazca, et aussi par des milliers d'annonces plus ou moins ambitieuses. Plus de 70 coalitions agissent déjà dans le cadre d'un plan d'action soutenu par l'ONU et animé par deux « championnes du climat ».

Quatre clés prioritaires fondent la démarche « MedCOP Climat » :

- La mobilisation des financements
- La mobilisation de tous, au delà des réseaux traditionnels. Beaucoup de solutions restent à inventer. Nous avons à stimuler et accompagner l'innovation.
- Le développement des compétences, le renforcement des capacités : enseignement supérieur, éducation, formation... Pouvons nous créer plus d'emplois ?
- L'acceptabilité. Il y a une vraie mutation culturelle à engager. La société de la fin du 20e siècle s'est fondée sur les énergies fossiles, la propriété, le gaspillage... Alors que nous devons mutualiser, mettre en œuvre l'économie circulaire, développer les transports collectifs, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

Il est temps d'agir... La deuxième MedCOP compte sur chacun de ses participants pour un enrichissement collectif qui doit nourrir notre action, quels que soient nos niveaux de responsabilité. C'est à un changement d'échelle dans l'action que vous engagent les organisateurs de cette deuxièmes MedCOP Climat et les plus de 100 réseaux qui ont contribué à la réalisation du programme.

Gilles Berhault, conseiller spécial, Président du Comité de Programme.

Crédit
Comité d'experts : Driss Azariz, Jacques Bonnabel, Myriam Poitau, Stéphane Pouffary, Raymond Van Ermen
Responsable éditorial : Alain Chauveau
Rédaction : Stéphane Pouffary, Guillaume de Laboulaye, Antoine Antonini
Maquette : Weber Shandwick
Photographies : ENERGIES 2050

لنعمـل معـا مـن أجـل المنـاخ

ⴰⴷ ⴰⴽⴽⵯ ⵏⵉⵢⵉ ⴷ ⵓⵏⵣⵡⵉ

Agissons en faveur du climat

Act for the Climate

المسانـدون المؤسساتيـون

Union pour la Méditerranée
Union for the Mediterranean
الإتحاد من أجل المتوسط

المسـاندون الإعلاميون الرئيسيون

المسانـدون الذهبيـون

MEDCOP CLIMAT
Tanger طنجة
2016